

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|---|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 - 3 |
| Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers | 4 |
| État des résultats | 5 |
| État de l'évolution de l'actif net | 6 |
| Bilan | 7 - 8 |
| État des flux de trésorerie | 9 |
| Notes complémentaires | 10 - 16 |
| Renseignements complémentaires | 17 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'action bénévole du Contrefort (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et d'activités de financement reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'actif net..

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention du lecteur sur la note 9 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion modifiée (en raison des motifs inclus dans le paragraphe fondement de l'opinion avec réserve) en date du 30 mai 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.

Merlin & Associés CPA Inc.

Québec, le 18 juin 2020

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A141187

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|---|--------------------|------------------|
| PRODUITS | | |
| SUBVENTIONS (Annexe A) | 651 007 \$ | 760 330 \$ |
| AUTRES PRODUITS (Annexe B) | <u>89 393</u> | <u>74 887</u> |
| | <u>740 400</u> | <u>835 217</u> |
| CHARGES | | |
| Association et cotisation | 1 060 | 1 387 |
| Assurances | 26 | 205 |
| Entretien et réparations | 1 571 | 1 543 |
| Formation | 4 210 | 7 909 |
| Frais bancaires | 122 | 86 |
| Frais d'activités | 16 785 | 60 151 |
| Autres | 895 | 14 570 |
| Frais de déplacements | 10 148 | 9 470 |
| Frais de repas et de représentation | 9 303 | 8 953 |
| Frais du conseil d'administration | 4 641 | 2 652 |
| Honoraires professionnels | 50 915 | 71 894 |
| Location d'équipement | 5 243 | 6 195 |
| Loyer | 21 439 | 6 523 |
| Papeterie et dépenses de bureau | 10 151 | 9 161 |
| Publicité et promotion | 12 521 | 41 501 |
| Salaires et avantages sociaux | 574 226 | 533 597 |
| Services accompagnement transport | 10 210 | 8 953 |
| Télécommunications | 8 134 | 5 883 |
| Amortissement – immobilisations | <u>24 008</u> | <u>15 120</u> |
| | <u>765 608</u> | <u>805 753</u> |
| (INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | <u>(25 208) \$</u> | <u>29 464 \$</u> |

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

| | Investi en immobilis. | Non affecté | 2020 Total | 2019 Total |
|---|----------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| SOLDE AU DÉBUT | 28 206 \$ | 157 090 \$ | 185 296 \$ | 155 832 \$ |
| (Insuffisance) excédent des produits sur les charges | (13 957) | (11 251) | (25 208) | 29 464 |
| Acquisition d'immobilisations | 45 651 | (45 651) | - | - |
| Augmentation des apports reportés | (38 438) | 38 438 | - | - |
| SOLDE À LA FIN | <u>21 462 \$</u> | <u>138 626 \$</u> | <u>160 088 \$</u> | <u>185 296 \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

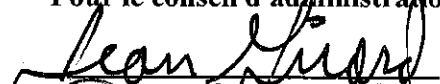
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT


BILAN

31 MARS 2020

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Fournisseurs et charges à payer (Note 5) | 44 669 \$ | 34 996 \$ |
| Produits perçus d'avance | <u>-</u> | <u>37 624</u> |
| | 44 669 | 72 620 |
| APPORTS REPORTÉS (Note 6) | <u>39 968</u> | <u>11 581</u> |
| | <u>84 637</u> | <u>84 201</u> |
| Actif net | | |
| INVESTI EN IMMO | 21 462 | 28 206 |
| NON AFFECTÉ | <u>138 626</u> | <u>157 090</u> |
| | <u>160 088</u> | <u>185 296</u> |
| | <u>244 725 \$</u> | <u>269 497 \$</u> |
| Engagement contractuel (Note 8) | | |

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|--|-------------------------|--------------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| (Insuffisance) excédent des produits sur les charges | (25 208) \$ | 29 464 \$ |
| Éléments n'affectant pas la trésorerie : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 24 008 | 15 120 |
| Amortissement des apports reportés | <u>(10 051)</u> | <u>(2 701)</u> |
| | (11 251) | 41 883 |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 7) | <u>(106 190)</u> | <u>(318 087)</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | <u>(117 441)</u> | <u>(276 204)</u> |
| ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | <u>(45 651)</u> | <u>(10 496)</u> |
| ACTIVITÉ DE FINANCEMENT | | |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | <u>38 437</u> | <u>1 709</u> |
| Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (124 655) | (284 991) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | <u>210 178</u> | <u>495 169</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | <u><u>85 523</u></u> \$ | <u><u>210 178</u></u> \$ |

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent...

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau : (418) 663-2191 | Fax : (418) 663-7019 | admin@merlincpa.ca | 2390, Boul. Louis-XIV, 2^e étage Québec (Québec) G1C 5Y8

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de développer, promouvoir et soutenir l'action bénévole dans la communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**A) RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

L'organisme a établi ses états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

B) UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction de l'organisme établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. L'organisme procède à des estimations lorsqu'elle comptabilise certains éléments, comme la durée de vie utile des immobilisations.

C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Contributions accompagnement transport

L'organisme comptabilise ses revenus de contributions accompagnement transport lorsque les services sont rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits des activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice où ils sont gagnés.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**D) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et les périodes suivantes :

| | | |
|-----------------------|-----------|-------|
| Amélioration locative | Linéaire | 5 ans |
| Matériel informatique | Linéaire | 5 ans |
| Mobilier de bureau | Dégressif | 20 % |

Les apports relatifs aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

E) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties et la trésorerie que des affectations empêchent d'utiliser pour les besoins de fonctionnement courant ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

F) APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET SERVICES

Des bénévoles consacrent un certain nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

G) INSTRUMENTS FINANCIERS**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale ou de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à celle qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils se sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

3. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Comptes clients | 2 655 \$ | 2 272 \$ |
| Taxes à la consommation | <u>11 223</u> | <u>14 915</u> |
| | <u>13 878 \$</u> | <u>17 187 \$</u> |

4. IMMOBILISATIONS

| | <u>2020</u> | | <u>2019</u> | |
|-------------------------|-------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amortissement cumulé</u> | <u>Valeur nette</u> | <u>Valeur nette</u> |
| Améliorations locatives | 40 496 \$ | 8 099 \$ | 32 397 \$ | - |
| Mobilier de bureau | 56 403 | 30 872 | 25 531 | 26 758 |
| Matériel informatique | <u>47 629</u> | <u>44 126</u> | <u>3 503</u> | <u>13 029</u> |
| | <u>144 528 \$</u> | <u>83 097 \$</u> | <u>61 431 \$</u> | <u>39 787 \$</u> |

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

5. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Comptes fournisseurs et frais courus | 7 073 \$ | 6 644 \$ |
| Retenues à la source et avantages | 1 841 | 1 543 |
| Salaires et vacances courus | <u>35 755</u> | <u>26 809</u> |
| | <u>44 669 \$</u> | <u>34 996 \$</u> |

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports ayant servi à l'acquisition de matériel informatique, de l'amélioration locative et de mobilier de bureau de l'organisme.

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|--|------------------|------------------|
| Solde au début | 11 581 \$ | 12 573 \$ |
| Plus : Montant reçu | <u>38 438</u> | <u>1 709</u> |
| | 50 019 | 14 282 |
| Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice | <u>(10 051)</u> | <u>(2 701)</u> |
| Solde à la fin | <u>39 968 \$</u> | <u>11 581 \$</u> |

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la Caisse Desjardins de Charlesbourg une subvention de 23 438 \$ destinée à l'aménagement des nouveaux locaux. Ce montant a été comptabilisé en apport reporté et amortis de la même façon que les améliorations locatives.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de Centraide-Fonds de mise à niveau une subvention de 15 000 \$ destinée à l'aménagement des nouveaux locaux. Ce montant a été comptabilisé en apport reporté et amortis de la même façon que les améliorations locatives.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|---|---------------------|---------------------|
| Créances et effets à recevoir | 3 309 \$ | (8 175) \$ |
| Subventions à recevoir | (82 901) | 11 327 |
| Frais imputable au cours du prochain exercice | 1 353 | 104 |
| Fournisseurs et charges à payer | 9 673 | 14 886 |
| Produits perçus d'avance | <u>(37 624)</u> | <u>(336 229)</u> |
| | <u>(106 190) \$</u> | <u>(318 087) \$</u> |

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|----------|------------------|-------------------|
| Encaisse | <u>85 523 \$</u> | <u>210 178 \$</u> |

8. ENGAGEMENTS

Les versements relatifs à un contrat de location-exploitation d'un équipement échéant en juillet 2022 totalisent 9 746 \$ et se répartissent comme suit :

| | |
|------|----------|
| 2021 | 4 177 \$ |
| 2022 | 4 177 \$ |
| 2023 | 1 392 \$ |

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail échéant le 31 mars 2021. Le bail qui comporte trois (3) options de renouvellement automatique de un (1) an chacun est partagé avec d'autres organismes de bienfaisance. Le montant du loyer qui est de 12 \$ le pied carré est indexé annuellement selon l'indice du prix à la consommation du Québec. L'engagement total de la prochaine année sera de 31 701 \$.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

9. NOTE AU LECTEUR

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Cette situation a aussi conduit le gouvernement québécois à ordonner la fermeture de toutes les entreprises et de tous les commerces du Québec, à l'exception de certains services essentiels.

Bien qu'elle continue d'assurer les services essentiels, la conséquence directe a été le ralentissement des activités de l'organisme avec la réduction des horaires du personnel, la suspension des activités communautaires ainsi que des activités de financement. La direction estime également que cette situation est susceptible d'affecter les résultats financiers des exercices futurs.

L'incidence globale de ces événements est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

| | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| ANNEXE A - SUBVENTIONS | | |
| Arrondissement de Charlesbourg | 20 692 \$ | 20 692 \$ |
| Caisse populaire de Charlesbourg | 3 000 | 11 980 |
| Centre local d'emploi de Charlesbourg | - | 1 900 |
| Centraide | 44 000 | 44 000 |
| CIUSSS - Capitale nationale | 175 317 | 161 617 |
| EDSC - Aînés-nous à vous aider | 74 568 | 144 099 |
| EDSC -L'isolement social des aînés n'est pas une fatalité | 86 294 | 151 295 |
| Secrétariat aux aînés du ministère de la famille | 237 085 | 222 046 |
| Amortissement des apports reportés | <u>10 051</u> | <u>2 701</u> |
| | <u>651 007</u> \$ | <u>760 330</u> \$ |

ANNEXE B - AUTRES PRODUITS

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Activités de financement | 23 620 \$ | 31 312 \$ |
| Contributions accompagnement transport | 11 578 | 9 616 |
| Cotisations | 2 180 | 1 160 |
| Dons | 8 180 | 11 389 |
| Fondation du Centre d'action bénévole du Contrefort | 37 500 | 14 000 |
| Formation | 2 929 | 2 100 |
| Intérêts | 1 079 | 3 516 |
| Service de photocopies | <u>2 327</u> | <u>1 794</u> |
| | <u>89 393</u> \$ | <u>74 887</u> \$ |